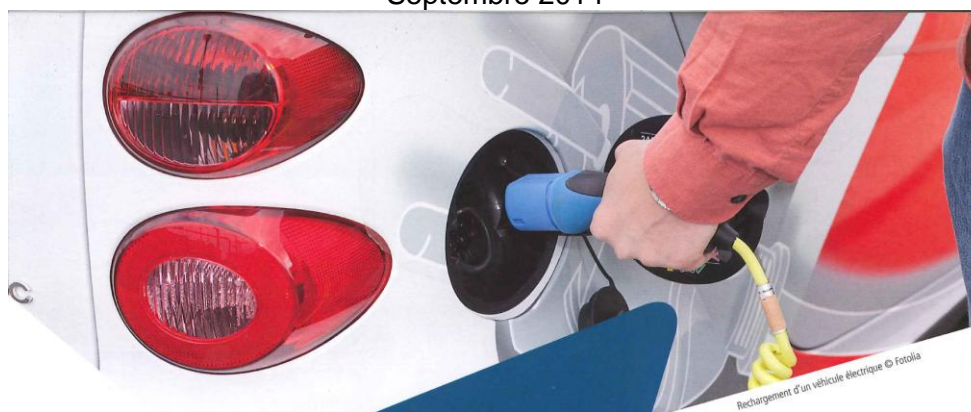




Septembre 2014



Vers la mobilité électrique...

Pour la toute première fois, la cité ducale accueillera le salon de la mobilité électrique. Une date à retenir : le 23 octobre et un lieu : le Centre des expositions de Nevers.

Avere France, la Ville de Nevers et Bourgogne mobilité électrique lancent le premier salon du même nom à Nevers le 23 octobre 2014. Une initiative qui colle parfaitement à l'actualité forte des transports mais aussi au virage « énergie propre » qu'ils sont en train de prendre. Des conférences et tables-rondes sont au programme de cette journée, sans oublier un volet « exposition » et surtout des essais de véhicules électriques. Ce sont principalement les forces vives du territoire qui sont attendues sur cette journée : élus, entreprises, associations et autres donneurs d'ordre.

Le programme en détail

« Découvrir la mobilité électrique dans la Nièvre - des usages innovants pour le territoire »

À partir de 9h : accueil

9h45 : table-ronde « découverte de l'électromobilité : enjeux globaux, attitudes et attentes du public, mythes et réalités, usages ».

11h15 : table-ronde « des usages adaptés au territoire » : tourisme, vélos et voitures partagés, transports de personnes et de marchandises.

14h30 : table-ronde « comment accompagner le développement de la mobilité ? » : les enjeux du déploiement, réflexion préalable à un plan d'électromobilité, étude énergétique sur le volet transport, infrastructures de charge.

De 9h à 18 h : exposition et essais de véhicules électriques.

Qui est Avere France ?



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, Avere France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif. Ses missions sont de fédérer la filière mobilité électrique, représenter ses acteurs auprès des pouvoirs publics, favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, stimuler et accompagner le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises.

Source : www.france-mobilite-electrique.org



Vélos et voitures électriques peuvent être partagés...
© Fotolia

www.agglo-nevers.fr - n° 28

9

BOURGOGNE MOBILITE ÉLECTRIQUE - BP 87981 - 21079 DIJON CEDEX
TEL. : 03 80 28 09 82 OU 03 80 28 09 86 - FAX : 03 80 28 09 99

contact@bme.asso.fr www.bme.asso.fr

SIRET 512 057 282 00018 APE 9499Z JO 14/03/09 MARQUE ET GRAPHISME DEPOSES